



Lettre 8420

Par la grâce de D.ieu,
27 Iyar 5722,
Brooklyn,

Je vous salue et vous bénis,

Je fais réponse à votre lettre du 21 Iyar. En un moment propice, on a mentionné le nom de cette personne près du saint tombeau de mon beau-père, le Rabbi, dont le mérite nous protégera, conformément à ce que vous m'écrivez. A quelqu'un comme vous, il est sûrement inutile de rappeler l'enseignement de nos Sages (Au traité Beraïot 10a) selon lequel : « un homme ne doit jamais se désespérer », en particulier d'après l'explication que donne la Hassidout, à ce sujet. La conclusion immédiate est qu'il ne faut pas cesser d'exercer une influence sur lui, de la manière qui convient et dans le sens qui est souhaitable. Il me semble vous avoir déjà écrit ce que l'on peut vérifier concrètement, dans des cas similaires : une influence indirecte a plus de chances d'aboutir qu'une influence directe (Voir la lettre n°8416).

Lire la suite

De plus, vous me dites que cet homme est suivi par un médecin traitant les maladies psychiques. Je ne sais pas clairement à quel spécialiste vous faites allusion. De façon générale, du fait de nos nombreuses fautes, il en est certains (psychiatres ou psychologues) qui commencent le traitement en se dressant contre D.ieu, contre l'honneur céleste, contre le respect dû aux parents. Il faut donc s'interroger, se demander quel intérêt présente une telle approche. Et, même si ce traitement s'avère efficace, l'avantage n'est-il pas compensé par la perte qui est occasionnée pendant toute cette période?

Certes, plusieurs de ces médecins ont été efficaces et ils ont guéri, de différentes façons, surtout depuis qu'un certain professeur a trouvé en lui suffisamment de courage pour proclamer et pour faire savoir qu'à l'inverse de la conception du fondateur bien connu de ce traitement, la foi en D.ieu et l'attirance religieuse apportent un contenu à la vie et sont les moyens les plus efficaces pour obtenir la guérison. Néanmoins, pour différentes raisons, cette idée ne s'est pas encore largement répandue dans les cercles médicaux. Une clarification reste donc nécessaire, en la matière.

J'ai lu avec plaisir, dans votre lettre que vous intervenez pour le bien des résidents de Kfar
Habad. Toutefois, je suis surpris que vous limitiez la portée de cette intervention en ajoutant le
mot : « matériellement ».

Avec mes respects et ma bénédiction pour que vous me donniez de bonnes nouvelles de tout
cela,

Notes

- (1) Au traité Beraïhot 10a.
- (2) Voir la lettre n° 8416.
- (3) Psychiatres ou psychologues.